

Demande d'application de l'annexe 3 du titre II de la CCNPC :
Tableau à remplir et à adresser à commission.derogatoire.ccnpc@gmail.com
Et à joindre au dossier d'agrément

TITRE DU FILM : N° RPCA : Réalisation : Genre : (Documentaire ou fiction) :	Production : Personne à contacter : Téléphone : Adresse mail :		
Informations à fournir	Montants	Pourcentages	Critères remplis OUI /NON
MONTANT DU DEVIS DU FILM Hors salaires producteurs, frais généraux et imprévus			
Montant des salaires producteurs			
Montant des frais généraux			
Montant des imprévus			
MONTANT TOTAL DU DEVIS D'AGREMENT			
VALIDATION DU CRITERE N°1 :			
Masse salariale brute prévisionnelle des personnels techniques (Lignes 22 à 27)			
Commissions d'agents techniciens y compris celle du réalisateur technicien (Ligne 29)			
Total masse salariale brute prévisionnelle des personnels techniques + commissions d'agents techniciens y compris celle du réalisateur technicien			
RATIO 1: Masse salariale brute des personnels techniques + com. d'agents afférents / montant total du devis du film (minimum 18 %)			
VALIDATION DU CRITERE N°2 :			
I Masse salariale des personnels techniques hors réalisateur technicien (lignes 23 +24 + 25 +26 + 27) + commissions d'agents afférentes (ligne 29 en partie)			
II Rémunération brute des auteurs (Lignes 11 + 12 + 13 + 14) + commissions d'agents afférentes (ligne 19)			
III Rémunération brute producteur (Ligne 21)			
IV Rémunération brute des rôles principaux, BNC inclus + commissions d'agents des rôles principaux (lignes 39, en partie)			
Total II + III + IV			
RATIO 2 : Masse salariale brute des personnels techniques I / Total II+III+IV (minimum 80 %)			
VALIDATION DU CRITERE N°3 :			
Localisation principale du tournage en France, sauf raisons artistiques liées au scénario.			
VALIDATION DU CRITERE N°4 :			

Demande d'application de l'annexe 3 du titre II de la CCNPC :
Tableau à remplir et à adresser à commission.derogatoire.ccnpc@gmail.com
Et à joindre au dossier d'agrément

DÉCLARATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné(e) sollicite, en qualité de producteur du film provisoirement ou définitivement intitulé (RPCA N°) et réalisé par, le recours à l'application des dispositions de l'Annexe III du titre 2 de la Convention Collective nationale de la Production Cinématographique.

A ce titre, je reconnais avoir pris connaissance des dispositions prévues par ladite Annexe et déclare sur l'honneur souscrire aux obligations qu'elle stipule, notamment celle d'appliquer ces dispositions à l'ensemble des techniciens contribuant à la réalisation de ce film et couverts par la Convention collective nationale de la Production Cinématographique, de façon homogène et sans aucune exception.

DATE ET SIGNATURE DU PRODUCTEUR	
DECISION DE LA COMMISSION	